

EB/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 22

votants 31

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ  
le 05 FEVRIER 2025

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 janvier 2025

**PRÉSENTS :**

Mmes. S. PONCHON, A. JARILLO, ML. ANZALONE, M. LUCIANI-RIPETTI, A. SALZE

Mrs. E. CHAUVET, PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL

Mmes F. MOURET, S. COMBE, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, S. DIET, MD. PAGES, N. AUBERT

Mrs. D. CHAMBON, M. TEISSIER, B. CLARETON, L. CONSOLIN, C. LABARDE

**ABSENTS EXCUSES :**

Mmes et Mrs. I. MILLET (pouvoir à C. AMIEL), C. PTAK (pouvoir à F. MOURET), L. IMBERT (pouvoir à L. CONSOLIN), D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), C. ALLEMANY (pouvoir à E. CHAUVET), S. LAMBERT (pouvoir à D. CHAMBON), R. THIERS-SIMON (pouvoir à PH. MARTIN), B. REYNÈS (pouvoir à C. LABARDE), M. LOMBARDO (pouvoir à MD. PAGES), C. BARRY

**ABSENTE :** N. BOUABDALLAH

**Secrétaire de Séance :** Jean-Pierre SEISSON

**20250205 – 09/FIN09. BUDGET PRIMITIF 2025 –  
BUDGET ANNEXE DU PARKING CENTRE-VILLE**

Le Budget Primitif est l'acte qui prévoit et autorise en la forme délibérative l'ensemble des dépenses et recettes d'un exercice.

Les grands équilibres de ce budget primitif 2025 se réaliseront à hauteur de :

- pour la section d'exploitation 253 418.53 €
- pour la section d'investissement 35 460.04 €

Il convient de préciser que cela s'entend après intégration des résultats de l'exercice 2024, soit :

- un excédent de la section d'exploitation de 40 030.53 €
- un déficit de la section d'investissement de 839.65 €

Vu l'examen de ce dossier en commission Finances le 21 janvier 2025,

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré par 25 voix pour, 6 abstentions

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**APPROUVE** le vote du budget annexe du Parking centre-ville 2025 :

- par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres,
- par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel pour chacun des chapitres,

**ADOpte** le budget primitif du Parking centre-ville pour l'exercice 2025 comme suit :

Dépenses et recettes de la section de fonctionnement	253 418.53 €
Dépenses et recettes de la section d'investissement :	35 460.04 €

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

**ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.**  
**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Châteaurenard, le 06 février 2025

LE MAIRE  
Marcel MARTEL

